SYNDICAT MIXTE POUR LE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES ET AUTRES DECHETS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

N° 6

CONTRIBUTIONS ESTIMATIVES 2024

L'an deux mille vingt-quatre le 06 Février à 16 Heures, les membres du Comité Syndical régulièrement convoqués se sont réunis.

Grand Montauban Communauté d'Agglomération :

Délégués présents :

19.1

Mme BAREGES Brigitte, Mme BERLY Marie-Claude, Mr WEILL Michel, Mr GABACH Alain, Mme DETAILLEUR Marie-Agnès, Mr FOISSAC Jean-Pierre, Mr ALBERT Mathieu, Mr VIGOUROUX Claude, Mme BON Nadine, MR IBRES Jean-Louis, Mr CORNILLE Michel, Mme CASTILLO Aline, Mme CHEKLIT Nadia.

Communauté de Communes Terres des Confluences :

Délégués présents

Mr LANNES Serge, Mr PREVEDELLO Xavier, MR GARGUY Bernard, Mr JAMAIN Thierry, Mme FEAU Annie, Mr DUPUY Guy, Mr BOUCHE, Mr BRIOIS Dominique.

Procurations: Mr LOPEZ Romain à Mr BRIOIS, Mr SAMAIN Hugues à Mme FEAU Annie.

Madame BAREGES Brigitte, en sa qualité de Présidente, donne lecture du rapport suivant :

La contribution estimative 2024 se prévoit en fonction de la répartition des crédits sur les trois fonctions (administrations générales, traitement par incinération et enfouissement, traitement par tri sélectif) selon les modalités suivantes :

Estimation des tonnages permettant le calcul de la contribution estimative 2024.

		Grand Montauban Hab	Terres des Confluences Hab	Total
Population 2023/2024		81.246 + 2,44%	41.478 + 1,90%	122.724 + 2,26 %
Fonction 1	Administration Générale	29.950 T 68,93 %	13.500 T 31,07 %	43.450 T
Fonction 2	Incinération Enfouissement	20.950 T 67,69 %	10.000 T 32,31 %	30.950 T
Fonction 3	Tri	9.000 T 72,00 %	3.500 T 28,00 %	12.500 T

En fonction des tonnages décrits ci-dessus, la répartition des contributions estimatives 2024 peut s'établir comme suit :

	Grand Montauban	Terres des Confluences	Total
Administration Générale	884.828,81 €	397.176,19 €	1.282.005,00 €
Incinération Enfouissement	1.890.429,71 €	902.680,19 €	2.793.109,90 €
Tri	-220.346,94 €	-84.653,06 €	-305.000,00 €
Finances	1.195.767,61 €	570.767,49 €	1.766.535,10 €
Contributions estimatives 2024	3.750.679,19 €	1.785.970,81 €	5.536.650,00 €
Contributions définitives 2023	3.563.460,31 €	1.709.539,69 €	5.273.000,00 €
Evolution des contributions 2023/2024	+ 5,3 %	+ 4,5 %	+ 5,00 %

⁻ En ce qui concerne la contribution estimative 2024 du Grand Montauban, il faut intégrer les dépenses relatives à l'unité de compostage.

- Traitement des déchets verts

× 4. 1

190.000,00 €

La contribution prévisionnelle 2024 du Grand Montauban est estimée à :

3.750.679.19 € + 190.000,00 € = 3.940.679,19 €

- En ce qui concerne la contribution estimative 2024 de la Communauté de Communes Terres des Confluences, il faut intégrer la participation à l'intégration de la Communauté de Communes Sere Garonne et Gimone au Sirtomad (Année 9).

- Intégration Sirtomad

16.500,00 €

La contribution prévisionnelle 2023 de la CC Terres des Confluences est estimée à

1.785.970,81 € + 16.500,00 € = 1.802.470,81 €

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

P/EXTRAIT CERTIFIE CONFORME MONTAUBAN, LE 06 FEVRIER 2024 LA PRESIDENTE, B. BAREGES

> La secrétaire de séance, Mme BON Madine

La Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter : 15 FEV. 2024

De sa notification :

15 FEV. 2024

De sa transmission en Préfecture le :